

Pétition : Orange doit respecter le droit international et rompre son partenariat avec l'entreprise israélienne Partner



Pourquoi c'est important

En 2011, l'entreprise française de téléphonie *Orange* renouvelle un contrat de licence avec la firme israélienne de téléphonie *Partner Communications*. Ce contrat accorde à Partner la licence de la marque « Orange » contre rétribution, en Israël comme dans les colonies de Jérusalem, de Cisjordanie et du Golan, en violation du droit international.

Partner Communications, devenu donc « Orange Israël », vend ses services aux colons et à l'armée israélienne et par conséquent :

- Contribue à la viabilité économique de la colonisation.
- Profite pleinement d'un marché palestinien captif, sous occupation militaire : Orange Israël implante antennes et installations techniques en Palestine occupée (176 sites en 2011), alors que c'est interdit aux entreprises

de téléphonie palestiniennes, volant d'une part le marché palestinien de téléphonie aux entreprises palestiniennes et d'autre part le peuple palestinien auquel elle ne paie bien entendu pas de taxes pour ces activités commerciales illégales en Palestine.

- A sponsorisé deux unités de combat israéliennes lors de l'agression militaire à Gaza l'été dernier (2200 morts), dans le cadre de l'opération « Adopt a Warrior » (Adopte un Guerrier), sponsoring impliquant la fourniture de services Orange gratuits aux soldats mobilisés.

Par son contrat de licence avec la compagnie Partner, Orange se rend donc complice de violations commises en son nom, et tire un profit financier direct de la colonisation.

Orange est présent ou en passe de s'installer dans de nombreux pays. **En Égypte, Orange est actionnaire à 98,92% de Mobinil, compagnie qui représente à elle seule plus de 30 millions d'abonnés, soit plus qu'en France.** Or aujourd'hui :

- Les dirigeants d'Orange prennent des **risque juridiques** en violant le droit international. Orange pourrait être accusé de complicité de crime de guerre à la Cour pénale internationale.
- Les dirigeants d'Orange prennent des **risques économiques** pour le développement du groupe à l'international. Ainsi, l'entreprise française Véolia est actuellement écartée de nombreux appels d'offre à travers le monde, estimés à plusieurs milliards de dollars, pour avoir construit la ligne de tramway israélienne qui dessert les colonies illégales de Jérusalem-Est.
- Par ailleurs, les dirigeants d'Orange, pourtant mis en garde par le Ministère des Affaires Étrangères français sur les **risques réputationnels** associés aux activités économiques en Palestine occupée, s'entêtent à risquer

l'image de leur marque dans la plus longue et l'une des plus brutales colonisations illégales en cours sur la planète.

Si Orange ne se débarrasse pas de ce lien scandaleux avec Partner, nombreuses seront les personnes qui préféreront ne plus utiliser les services d'Orange.

Alors que la simple prudence imposerait donc de ne pas profiter d'une situation contraire au droit et à la justice, nous demandons donc :

- à Orange de rompre le contrat qui le lie à Partner Communications ;
- à la compagnie Mobinil, détenue à 98,92% par Orange, et à l'État français, propriétaire à plus de 25% du capital d'Orange de prendre leurs responsabilités et de faire pression sur les dirigeants d'Orange pour qu'ils rompent ce contrat.

Nous continuerons à nous mobiliser tant que ce contrat scandaleux ne sera pas rompu, et appelons tous les citoyens du monde à faire de même.

Une pétition à l'initiative de la Campagne BDS France et de la Campagne populaire égyptienne pour le boycott d'Israël (BDS-Egypte)

Publiée Mai 22, 2015

[Signez la pétition de BDS France et BDS Egypt sur le site d'Avaaz](#)

Voir aussi la pétition du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens :
http://www.petitions24.net/palestine_france_telecom_doit_rompre_son_accord_avec_partner